



68ème ASSEMBLEE GENERALE – Dimanche 15 septembre 2024 ROSCANVEL

=====

L'assemblée générale convoquée débute à 9h10 en présence de 18 membres adhérents. 4 pouvoirs de représentations ont également été transmis au secrétariat. Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Patrice BOURDON.

Il est projeté en séance un support pouvant être mis à disposition à la demande de nos membres. Les éléments présentés sont arrêtés au 31 aout 2024.

1) Rapport d'activités 2024

Le président fait état de l'activité régulière et quotidienne par les animateurs de l'association.

- La classe reste à l'écoute de ses membres et à toute sollicitation
- Relation avec la FFV
- Relation avec le CIV
- Animation du site internet, du forum, de notre page Facebook

Une année particulière avec le changement de la présidence avec le maintien des activités traditionnelles à savoir :

Une régate des Ptit's bouchons à Quiberon (56)

Vaurien en Pays de Retz aux Moutiers (44)

Le national à Roscanvel a noter la présence d'équipages étrangers (22)

Une solitaire qui reste à organiser en novembre (44)

A noter en plus la présence d'équipage Français au championnat de France Inter série (56)

La tenue d'un rassemblement aux Vieilles forges (08)

Une participation des équipages Français plus faible au Mondial 2024 en raison de la distance (SLO) avec par ailleurs d'excellents résultats pour nos Français qui remporte la coupe des Nations. A noter la part importante toutes nations confondues d'équipages mixtes.

Adhésion : 70 à date en baisse

Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé en séance à l'unanimité des participants.

2) Rapport financier 2023

Le bilan définitif de l'exercice 2023 validé par le vérificateur aux comptes Franck Boudine est présenté en séance. Il présente un exercice négatif de 7 857 €.

Pour l'exercice en cours courant du 01/11/2023 au 31/10/2024.

A date, le montant des entrées est de 3312 €, le montant des sorties est de 645 €.

Les encours positifs : compte courant pour 338 €, livret d'épargne pour 18150 €, fond en espèce est soldé. Ainsi que 3303 € en trésorerie bloquée.

Il faut intégrer dans le rapport financier les remarques suivantes :

Le surplus de dépenses de 2023 lié à l'organisation du Championnat du monde devrait se résorber pour 1/3 cette année.

Luc Le Pavec est nommé vérificateur aux comptes pour l'exercice lors de l'AG 2023 sera sollicité lors de la clôture courant novembre 2024.

Conformément à nos statuts, il est proposé de reconduire le montant de la cotisation 2024 à 30€ minimum et à 15€ minimum pour la cotisation « jeune-25ans » La proposition est approuvée à l'unanimité. Désormais, l'adhésion pour les primos adhérents lors du national sera gratuite.

De même et pour répondre aux obligations légales, l'assemblée est sollicitée pour nommer un vérificateur aux comptes pour la période du 01/11/2024 au 31/10/2025.

Herve Drogou se propose. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé en séance à l'unanimité des participants.

3) Perspective 2025

Le programme des animations 2025 n'est pas figé à date.

Pour le National & Classique, notre Association est en recherche de club

Les représentants de Quiberon et Les Moutiers font savoir que leurs calendriers respectifs sont en construction et intègrent les rassemblements de l'AS Vaurien

Le championnat du monde 2025 se tiendra en Italie avec une date à confirmer, probablement la 3^{ème} semaine de juillet.

2025 sera une année semaine du golfe, le challenge VCAT sera fait en alternance donc pour 2026

Le CA souhaite avoir plus de rassemblement (classiques ou pas) en région et reste ouvert à toute sollicitation.

A remarquer l'initiative de messieurs Leroux et Morvan de remettre en chantiers quelques bateaux anciens nous suivons cette belle initiative.

4) Election du conseil d'administration de l'AS Vaurien France

Le CA actuel est composé de 10 membres : Alexandre Appert, Patrice Bourdon, Benoit Drogou, Briec Drogou, François-Xavier Drogou, Marc Hérail, Alexandre Jacquinot, Fabrice Lièvre, Thibault Vandrot, Olivier Bourlier.

Jean-Jacques Girard intervient en tant que consultant.

Douze membres sont éligibles, par usage par renouvellement par quart, par ordre alphabétique et/ou d'ancienneté.

Donc 2 postes sont à pourvoir au maximum. 2 postes ouverts vacants

Après appel à candidature. Luc Morvan fait acte de candidature.

Le renouvellement du CA est soumis au vote. Luc Morvan est élu à l'unanimité.

Le CA élu pour l'année 2025 est composé de : **Alexandre APPERT, Patrice BOURDON, Olivier BOURLIER, Benoit DROGOU, Briec DROGOU, François-Xavier DROGOU, Marc HERAIL,**

Alexandre Jacquinot, Fabrice LIEVRE, Thibault VANDROT, Luc MORVAN.

A l'issue de ce vote, Fabrice LIEVRE président en exercice fait savoir qu'il sollicitera le Conseil d'Administration pour la nomination des postes statutaires de l'AS Vaurien France pour l'année 2024.

La séance est levée à 10h00.

Fait à Paris, le 11/11/2024

Le Président



Fabrice LIEVRE

Le Secrétaire



P. BOURDON